Procès-verbal de la troisième rencontre du comité de parents 2020-2021
du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord
tenue le lundi 1er février 2021 à 19 h, salle virtuelle, en visioconférence,
et à laquelle assistaient :

Taux de représentation : 94,12 %

ÉCOLES	MESDAMES, MESSIEURS
De La Durantaye	Mélanie Pesant
Émilien-Frenette	Marie-Claude Turcotte et Viviane Drapeau (S)
Dubois	Sophie Collerette (S)
Notre-Dame	Guillaume Vanasse
Prévost	Catherine Desjardins
Saint-Stanislas	Stéphanie Peltier
Saint-Jean-Baptiste	Stéphanie Savoie (S)
Polyvalente Saint-Jérôme	Josée Landreville et Karyne Venne (S)
Cap-Jeunesse	Sonya Boudreault
Saint-Joseph	Stéphanie Savoie
Mariboisé	Philippe Clermont
De l'Horizon-Soleil	Marie-France Chénier
Sainte-Paule	absent
Bellefeuille	Alexandre Prioletta
Sainte-Thérèse	Annie-Claude Magny
Aux Quatre-Vents	Isabelle Viau
Jean-Moreau	Chantal Baril
Sacré-Cœur	absent
Val-des-Monts	Nadine Saurette
Des Hauteurs	Lyne Girard
Des Hautbois	Jessica Raby-Beaulieu
Sainte-Anne	Cédric Desbiens
Mer-et-Monde	Caroline Chayer
À l'Unisson	Julie Chénier
De la Fourmilière	Réal Bélair
Des Falaises	Sylvain Michel Paradis
De l'Envolée	Karyne Venne
Sans-Frontières	Geneviève Patenaude
Des-Studios	absent
De la Source	Émily Rubec
Du Joli-Bois	Sophie Archambault
Du Champ-Fleuri	Sébastien Hotte
De la Croisée-des-Champs	absent
À l'Orée-des-Bois	absent
De la Volière	Peter Ayers
Des Hauts-Sommets	absent
De Mirabel	Isabelle Viau
Du Grand-Héron	Viviane Drapeau
Aux Couleurs-du-Savoir	Mathieu Gagnon
Du Triolet	absent
Du Grand-Rocher	Julie Boyer et Éloise Boulé (S)
Du Parchemin	Valérie Hamelin
Saint-André	Anouk Richer
L'Oasis	Armand Viau
Saint-Philippe	Jossia Campeau

Saint-Hermas	absent
Saint-Alexandre	Tyffany Peters
Saint-Julien	Karine Lapierre
Bouchard	Selka Richard
Dansereau/Saint-Martin	absent
Polyvalente Lavigne	Anik St-Jean
Comité EHDAA	Suzi Costa

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE :
Madame Guylaine Desroches, directrice générale adjointe
Madame Marie-Claude Gaudreau, directrice, service de l'Organisation scolaire et du Transport
Madame Valéry St-Pierre, parent invitée
Madame Ginette Légaré, secrétaire de gestion, comité de parents

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Isabelle Viau, présidente, souhaite la bienvenue et ouvre l'assemblée à 19 h 02.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Madame Ginette Légaré, secrétaire de gestion, fait la vérification des présences.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Viviane Drapeau propose l'adoption de l'ordre du jour.
Madame Viau fait l'ajout d'un point 5.3 : concernant une démission au CA
et d'un point 5.4 parole à l'assemblée avec madame Valéry St-Pierre, parent invité.
Adopté à l'unanimité. **(CP 2020-21-33)**

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE (2020-12-07)

Madame Marie-Claude Turcotte propose l'adoption du procès-verbal.
Adopté à l'unanimité. **(CP 2020-21-34)**

Voici quelques corrections à apporter.

- Au point 6.1 : enlever le « s » au mot « scolaire » et corriger le mot « géré »
- Au point 7.3 : enlever les mots « activités parascolaires » et laisser que programmes régionaux
- Au point 7.4 : remplacer « la » par « le » CSSRDN
- Au point 7.5 : remplacer « capsule formative » par « capsule de formation »

5. SUIVI ET INFORMATION

5.1 Présentation

Madame Isabelle Viau, présidente, remet à madame Karyne Venne, le lauréat « Distinction reconnaissance » de la FCPQ pour son excellente implication depuis quelques années.

5.2 Service conseil FCPQ

Madame Viau nous informe qu'à la prochaine rencontre du comité de parents du 15 mars 2021, des représentants de la FCPQ seront parmi nous et nous ferons une présentation d'environ une heure.

5.3 Démission au Conseil d'administration

Madame Mélanie Larin, membre du conseil d'administration quitte ses fonctions au CA. Il y aura donc un poste à combler dans le District 4. Vous pouvez poser votre candidature du 22 février au 26 février jusqu'à 16 h. L'élection du nouveau membre se fera à la rencontre du comité de parent du 15 mars.

5.4 Parole à l'assemblée

Madame Valéry St-Pierre, membre, depuis 3 ans du conseil d'établissement de son école demande si le milieu école peut autoriser que les enfants n'aient pas à porter de masque durant le cours d'éducation physique. La présidente, madame Viau recueillera toutes les informations et reviendra avec des réponses plus tard.

6. POINTS DU CSSRDN

6.1 Présentation de madame Katia Lavallée

Madame Lavallée était absente de cette rencontre.

6.2 Présentation de madame Marie-Claude Gaudreau

Madame Marie-Claude Gaudreau, directrice au service de l'organisation scolaire et du transport nous a parlé entre autres, de ses responsabilités et des modifications à venir concernant la règlementation pour les élèves qui proviennent de l'extérieur. La politique des demandes extraterritoriales sera modifiée en 2022-2023. Actuellement, ces demandes sont traitées annuellement par le service de l'organisation scolaire et celui-ci a jusqu'au 1er juillet de l'année en cours pour prendre une décision et informer le parent de l'acceptation ou du refus du choix d'école extraterritorial.

Nous pouvons retrouver sur le site Internet du CSSRDN, le formulaire à remplir pour les choix d'école. Ces démarches se font qu'une fois par année entre le 27 janvier et le 27

mars et considérant la croissance de la clientèle à venir, beaucoup d'enjeux seront en cause pour accepter ces demandes extraterritoriales.

6.3 Présentation de madame Guylaine Desroches, directrice générale

Madame Guylaine Desroches communique différentes informations et répond aux questions ou interrogations des parents.

Pandémie et masque

Madame Desroches nous fait part des derniers mois difficiles et si différents de toutes les autres années vu la pandémie. De nouvelles habitudes ont été nécessaires aux parents, aux élèves, au personnel des écoles afin d'assurer un plan d'engagement à la réussite, aux savoirs essentiels pour les matières les plus prioritaires afin que l'élève reçoive le plus de bagages possible d'apprentissage d'ici la fin de l'année.

La Covid a modulé le quotidien des écoles, et ce, d'une façon importante. Le port du masque est maintenant obligatoire pour les élèves. C'est une directive de la santé publique et du ministère de l'Éducation que nous devons respecter même si l'adaptation est difficile pour les enfants du primaire. Certains parents se questionnent à savoir, pourquoi, les masques sont-ils obligés durant la période de l'éducation physique? Dans les faits, s'il n'y a pas d'échange d'équipement ou que le type d'activité permet une certaine distance, le port du masque n'est pas requis.

Pour les modalités de la distribution des masques, chaque école choisit sa procédure pour la répartition au quotidien ou hebdomadaire.

Croissance des écoles

Madame Desroches nous a rappelé la croissance grandissante des nouvelles écoles primaires, qui seront érigées dans les secteurs Ste-Sophie, Mirabel, Saint-Canut au cours des prochaines années. De nombreuses constructions, démolitions et agrandissements des écoles primaires et secondaires sont à prévoir dans le futur. L'achat d'un terrain pour la construction d'une école secondaire a déjà été effectué. Le défi du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord est de garantir une place à chaque élève de son territoire et d'assurer sa réussite éducative.

Nutri-Déli

Des parents soulignent leur préoccupation sur la quantité et les nutriments essentiels dans les menus. Le concessionnaire Nutri-Déli détient un contrat depuis plusieurs années avec le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord. Madame Desroches nous assure qu'un service de qualité est offert aux élèves et qu'une diététicienne se préoccupe d'analyser les menus servis dans les écoles afin qu'ils soient règlementés pour la santé de nos élèves. S'il y a des insatisfactions, préoccupations ou suggestions, le parent doit voir avec le conseil d'établissement de son école.

Tutorat

Madame Desroches précise que le service des ressources financières distribuera un montant d'argent alloué à chaque école en lien avec le tutorat pour du soutien à la réussite. La somme attribuée dans les écoles sera distribuée au prorata du nombre d'élèves. Ce support permettra d'aider un nombre d'élèves à recevoir de l'appui dans leur apprentissage ou leur difficulté scolaire. Quelques enseignants seront engagés pour ce besoin.

Programmes régionaux

Madame Desroches informe qu'il faudra revoir le type des frais chargés ou non aux parents, considérant qu'il y a eu une augmentation des coûts. Il n'y a aucune subvention du Ministère dédié aux sports, le financement des coûts revient donc aux parents.

Stratégies et pouvoirs des parents dans les conseils d'établissement

Les membres du conseil d'établissement se sentent mis à part et mal informés sur les décisions qui doivent être prises pour leur école. Souvent, ils ne reçoivent pas l'information nécessaire ou leur pouvoir décisionnel ne compte pas du tout. Il est suggéré d'entreprendre des discussions avec la direction pour régler ce litige.

7. AUTRES COMITÉS

7.1 FCPQ

Rien à signaler, car le conseil général se tiendra samedi prochain le 6 février 2021.

7.2 RCP3L

Lors de la présentation annuelle, il a été question des climats dans différents centres de service. Certains milieux sont très coopérants et d'autres plus problématiques.

7.3 Conseil d'administration

Lors de la rencontre du 26 janvier, plusieurs points ont été discutés : une consultation du PRIÉ, une consultation des services de garde, achat de modulaires et autres.

7.4 Transport

Suite à la démission de Madame Mélanie Larin, le responsable sera désigné lors de la prochaine rencontre du comité de parents.

7.5 EHDAA

Madame Julie Garnier, coordonnatrice pour les classes spécialisées au service éducatif était invitée à la rencontre du comité EHDAA du 18 janvier 2021. Elle a expliqué la répartition des classes spécialisées dans les écoles. Une conférence sera offerte aux membres des parents d'enfants HDAA éventuellement. Le comité souhaite connaître le nombre de plans d'intervention par école. À ce jour, aucun moyen n'a été trouvé pour obtenir cette information.

8. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

La présidente, Madame Isabelle Viau, invite les membres à donner leurs commentaires par courriel sur la rencontre. Si vous avez des points à ajouter à l'ordre du jour pour la prochaine rencontre, n'hésitez pas à nous les communiquer par courriel une semaine ou deux à l'avance afin de prévoir un temps de discussion approprié.

9. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre se fera le 15 mars 2021.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Lyne Girard propose la levée de l'assemblée à 21 h 15.
Adopté à l'unanimité. **(CP 2020-21-35)**

Isabelle Viau
Présidente

Ginette Légaré
Secrétaire de la rencontre